

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

EAST OPERA (DEMATHIEU BARD IMMOBILIER)

MZ 10

INFORMATION DE COMMANDE

Date de commande : 17/01/2022

Valide jusqu'au : 17/07/2022

N° de commande : 214874

Adresse : EAST OPERA (DEMATHIEU BARD IMMOBILIER)

Cadastre :

68224 000 MZ 10

Commune : MULHOUSE

Code postal : 68100

Code insee : 68224

Lat/Long : 47.7461331 , 7.34754043176798

Vendeur ou Bailleur :

DEMATHIEU BARD IMMOBILIER

Acquéreur ou locataire :



RESUME DE L'ETAT DES RISQUES

Réglementaire

RADON Niveau 1

SEISME Niveau 3

ENSA/PEB Aucun

Informatif : ERPS

BASOL 0

BASIAS 27

ICPE 0

Sols Argileux Moyen (1)

(1) Une étude géotechnique est obligatoire en cas de construction ou modification du Bati. (Loi ELAN, Article 68)

Risque naturel Inondation	[Approuvé] Le 27/12/2006 : Inondation Inondation III [Prescrit] Le 07/10/2011 : Inondation Inondation Doller
Exposition	MZ 10 NON
Risque minier	Aucun plan de prevention des risques minier recensé sur cette commune
Risque technologique	Aucun plan de prevention des risques technologique recensé sur cette commune
INFORMATIONS LEGALES	Cliquez sur le lien suivant pour trouver les informations légales, documents de références et annexes qui ont permis la réalisation de ce document. https://www.etat-risque.com/s/FNPKK

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° 2011-109-3

du 19/04/2011

Mis à jour le

2. Adresse ou parcelles

Code postal ou Insee

Commune

EAST OPERA (DEMATHIEU BARD IMMOBILIER)

68100

MULHOUSE

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN)

> L'immeuble (ou au moins une parcelle) est situé dans le périmètre d'un PPR **N** Oui Non

Prescrit

Anticipé

Approuvé

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondation

crue torrentielle

remontée de nappe

avalanches

cyclone

mouvements de terrain

sécheresse géotechnique

feux de forêt

séisme

volcan

autres

Extraits des documents de référence -> Cf: cartographies ci dessous

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MINIERS (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **M** Oui Non

prescrit

anticipé

approuvé

date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvements de terrain

autres

Extraits des documents de référence -> Cf: cartographies ci dessous

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé Oui Non

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

Effet toxique

Effet thermique

Effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé Oui Non

Extraits des documents de référence -> Cf: cartographies ci dessous

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement Oui Non

L'immeuble est situé en zone de prescription Oui Non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble Oui Non

est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE SISMIQUE RÉGLEMENTAIRE

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

zone 1
Très faible

zone 2
Faible

zone 3
Modérée

zone 4
Moyenne

zone 5
Forte

INFORMATION RELATIVE À LA POLLUTION DE SOLS

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE RÉGLEMENTAIRE À POTENTIEL RADON

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3 Oui Non

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente Oui Non

Vendeur ou Bailleur
DEMATHIEU BARD IMMOBILIER

Date / Lieu
17/01/2022 / MULHOUSE

Acquéreur ou Locataire

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° du Mis à jour le

2. Adresse

Code postal ou Insee

Commune

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB Oui Non

Révisé Approuvé Date

Si oui, nom de l'aérodrome :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

NON **zone A¹** **zone B²** **zone C³** **zone D⁴**
Aucun Très forte Forte modérée Faible

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quatervicies A du code général des impôts. (et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code de l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT LA LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES NUISANCES PRISENT EN COMPTE

Document de référence :

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'Institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de :
peut être consulté à la mairie de la commune de : MULHOUSE
où est sis l'immeuble.

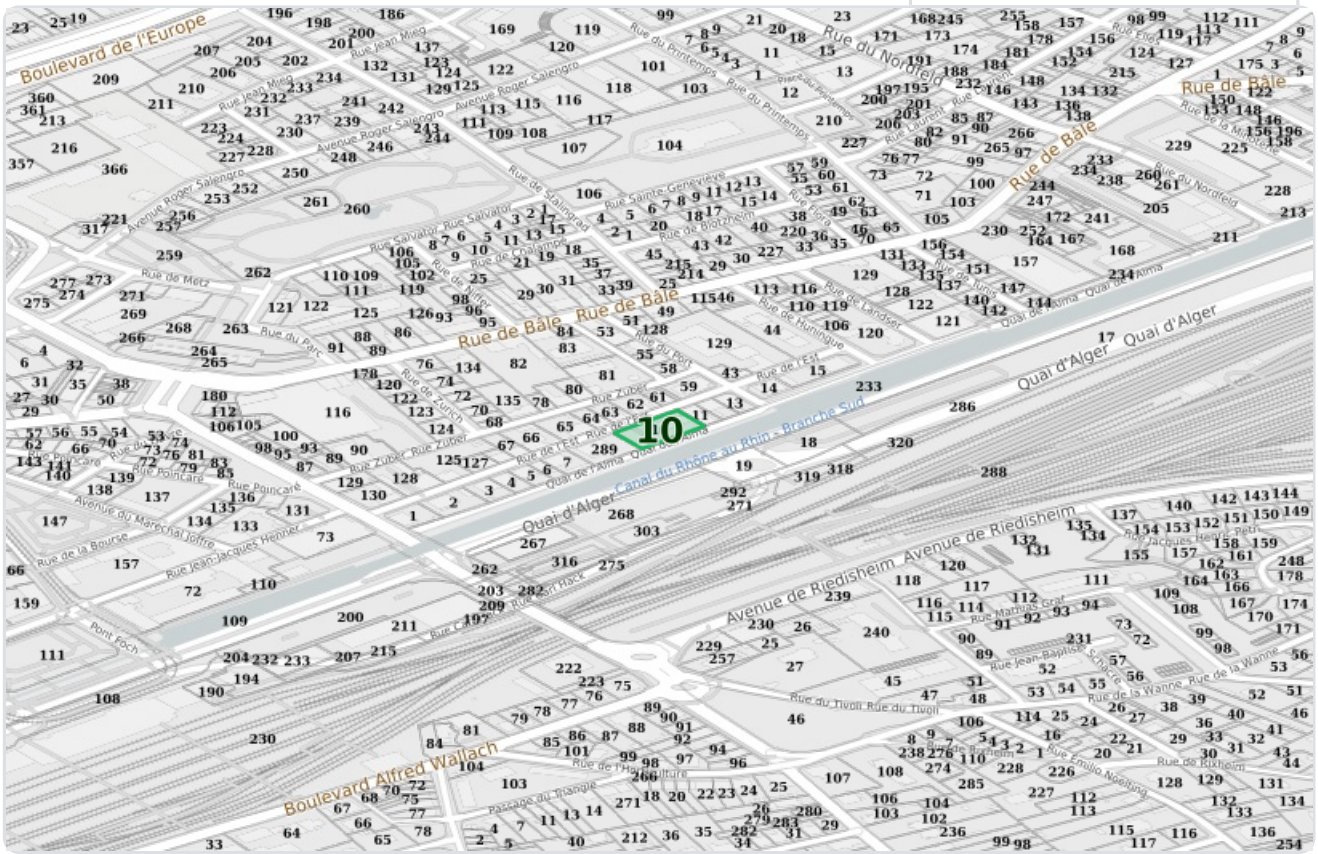
Vendeur ou Bailleur
DEMATHIEU BARD IMMOBILIER

Date / Lieu
17/01/2022 / MULHOUSE

Acquéreur ou Locataire

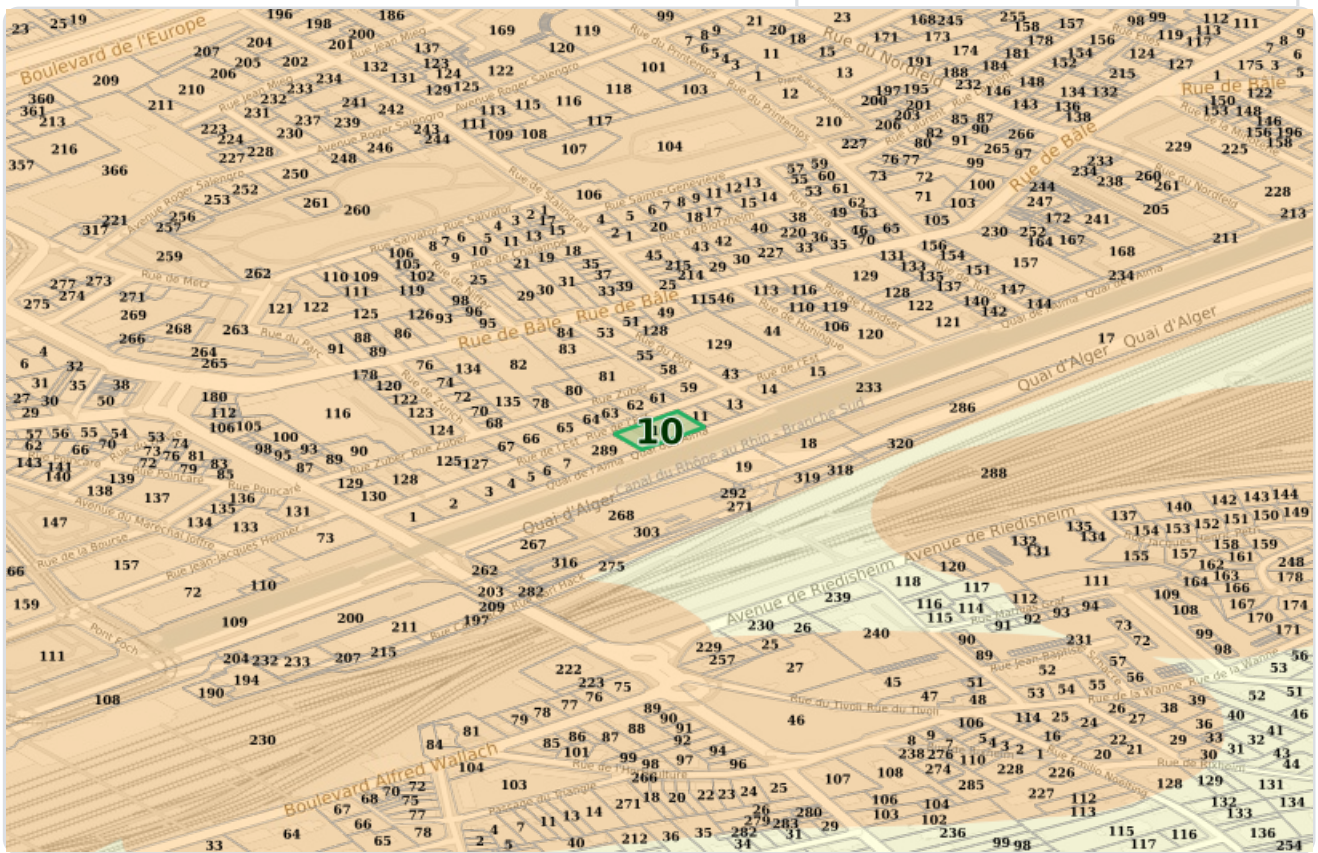
information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus. consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

INONDATION



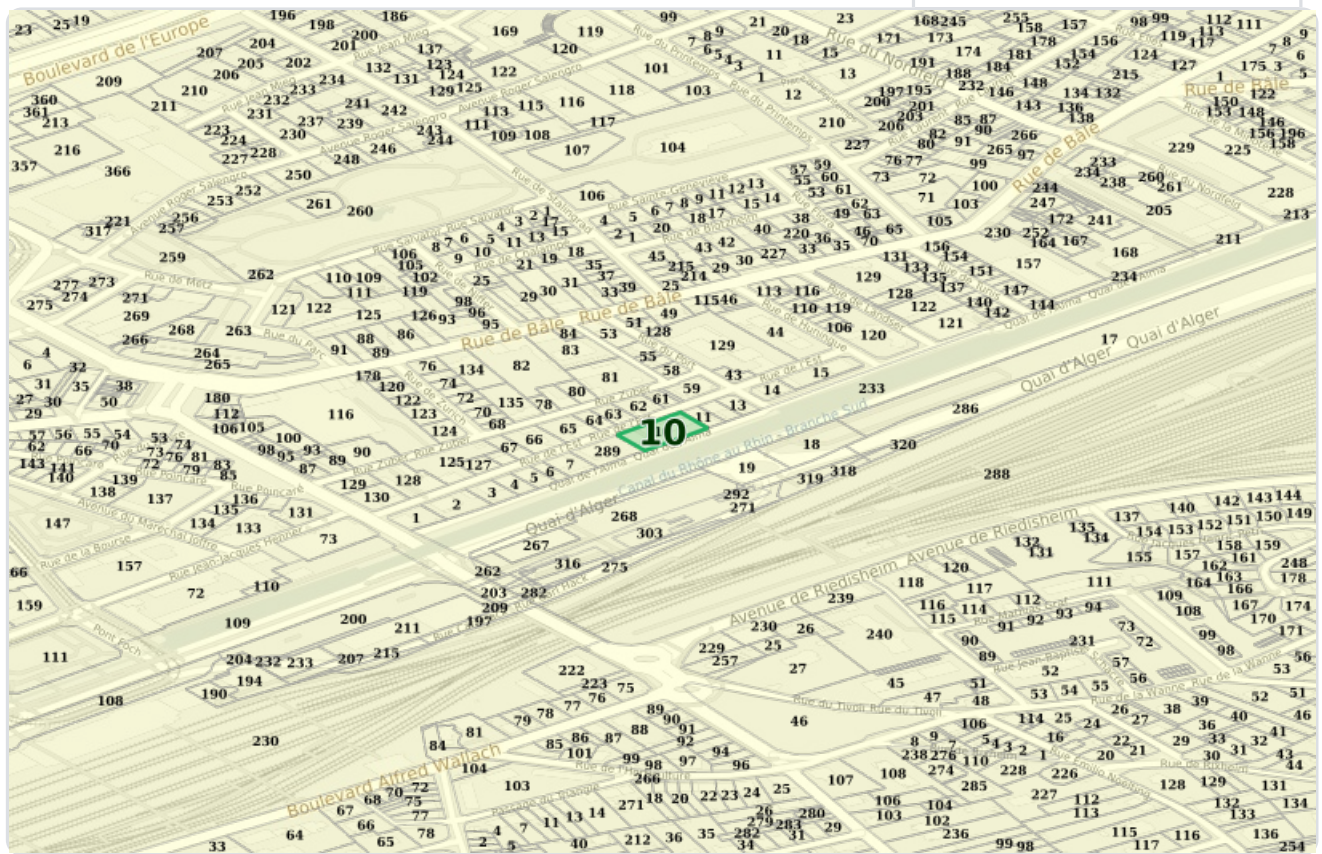
Inondation

MOUVEMENT DE TERRAIN (SOLS ARGILEUX)



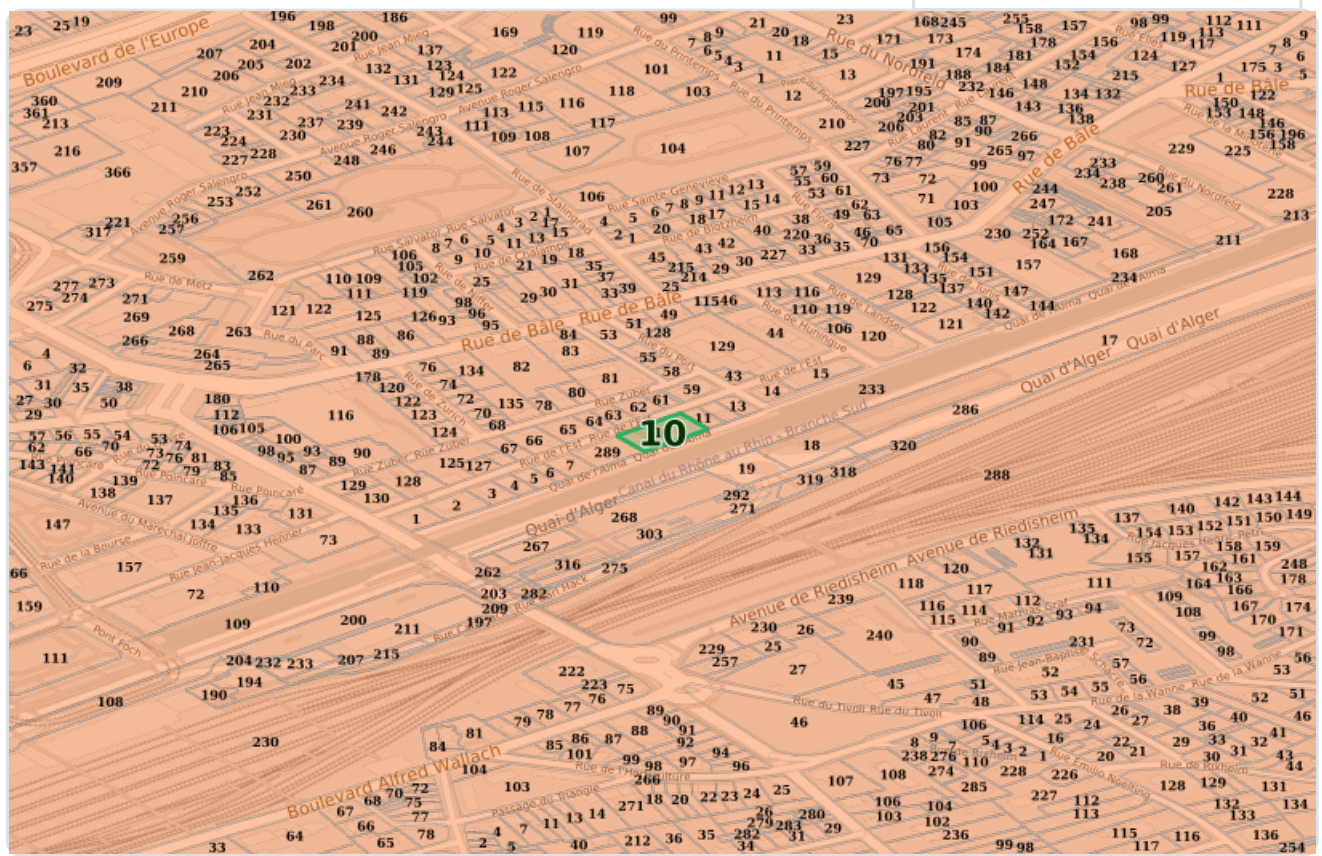
Faible Moyen Fort

RADON



Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3

SÉISME



1 - Très faible 2 - Faible 3 - Modérée 4 - Moyenne 5 - Forte

BASOL-BASIAS



Basol • Basias

ICPE



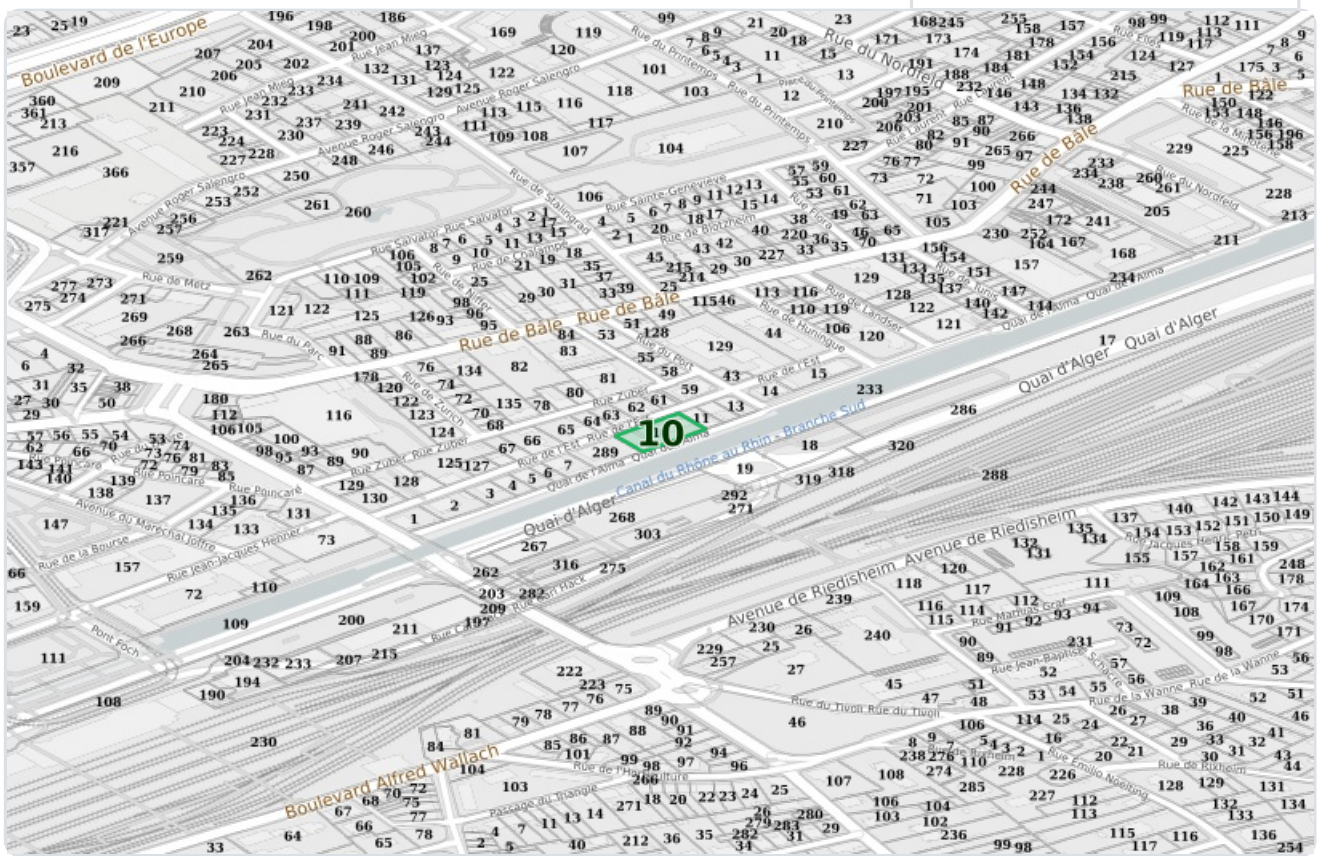
• ICPE

PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)



- Zone A
- Zone B
- Zone C
- Zone D

SIS



- Basol

Liste des sites BASIAS (à moins de 500 mètres)

Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
-	HAXAIRE (Jean fils) Construction mécanique	108 mètres
-	COREDIS WALLACH SA, ex WALLACH (Joseph) Négoce de produits pétroliers	132 mètres
-	COREDIS WALLACH SA, ex WALLACH (Joseph) Négoce de produits pétroliers	132 mètres
-	GRENOT (Léon) Fabrique d'encaustiques et de savons liquides à froid	133 mètres
-	ACH (Léopold) Fabrique d'ouate	138 mètres
-	UNION AUTOMOBILE FRANCAISE Cabine de peinture nitro-cellulosique	142 mètres
-	ACH (Léopold) Fabrique d'ouate	147 mètres
-	MOURGUE & Cie Brasserie	155 mètres
-	SOCIETE DES VOITURES ET GRANDS GARAGES, ex GARAGES MUTUALISTES FRANCAIS SA Garage	179 mètres
-	SOCIETE DES VOITURES ET GRANDS GARAGES, ex GARAGES MUTUALISTES FRANCAIS SA Garage	179 mètres
-		197 mètres
-	MEYER (Frédéric), ex MANSBENDEL (Jacques) Brasserie-Débit de vin et d'eau de vie	209 mètres
-	BLOCH (Jacques & Fils) Atelier de gravure sur rouleaux	217 mètres
-	WAGNER (Emile & Isaac) Brasserie	219 mètres
-	REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT Installation d'application et de séchage de peintures	235 mètres
-	CHAUFFERIE DE LA PORTE DE BÂLE (Syndic: Etige Logement) Chaufferie	246 mètres
-		267 mètres
-		267 mètres
-	BRAND (J.) Forge	316 mètres
-	OTT-HOEGGER & Cie Fabrique de mazout	320 mètres
-	SOCIETE ALSACIENNE DE PUBLICATIONS Fonderie de métaux et alliages avec plomb	338 mètres
-	PERISSE (Jean) Fabrique de mazout	368 mètres
-	SHELL, ex BP FRANCE Station service	386 mètres
-	ARNI & HOHLER PNEUMATIQUE Dépôt d'hydrocarbures : Le Pneu Central	391 mètres
-	RIEGE et Fils Fabrique de thermomètres	430 mètres
-	LECHLEITER (Joseph) Garage de la Nouvelle Gare	433 mètres
-	FORCES MOTRICES DU HAUT-RHIN Usine de production d'électricité	499 mètres

Préfecture : Haut-Rhin
Commune : MULHOUSE

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble
EAST OPERA (DEMATHIEU BARD IMMOBILIER)
68100 MULHOUSE

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2017	31/12/2017	27/06/2018	05/07/2018	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et coulées de boue	01/07/1987	01/07/1987	15/10/1987	30/10/1987	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et coulées de boue	16/08/1989	16/08/1989	05/12/1989	13/12/1989	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et coulées de boue	19/05/1993	19/05/1993	30/06/1994	09/07/1994	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et coulées de boue	27/06/1999	27/06/1999	29/11/1999	04/12/1999	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et coulées de boue	06/05/2000	06/05/2000	06/11/2000	22/11/2000	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et coulées de boue	20/06/2002	20/06/2002	01/08/2002	23/08/2002	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Etabli le :

17/01/2022

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Nom du vendeur ou du bailleur

DEMATHIEU BARD IMMOBILIER

Nom de l'acquéreur ou du locataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs :

www.georisques.gouv.fr